

## L'ESPRIT GRÉGAIRE...

*Instinct, esprit grégaire: qui pousse les êtres humains à former des groupes et à adopter le même comportement. (Larousse).*

*L'Homme qui, par nature, n'est point à soi, mais à un autre, est esclave par nature: c'est une possession et un instrument pour agir séparément et sous les ordres de son maître. Aristote (La Politique).*

Les anarchistes placent l'individu au centre de leurs préoccupations et rejettent tout esprit grégaire. C'est ce qui les distingue des religieux de tous bords pour qui, entre autres, la fin sanctifie les moyens.

Mais les hommes sont de bien curieux animaux qui, même victimes d'un goût morbide pour la servitude, éprouvent le besoin de se justifier. Ainsi, en a-t-il été de René BELIN et de ses amis groupés autour du journal «*Syndicat*» (auquel succède aujourd'hui un journal appelé «*Syndiqués*») qui, en 1940, considérant la victoire des armées allemandes comme définitivement acquise et, au nom du refus de la «*chaise vide*», s'intégrèrent dans les institutions de Vichy subordonnées (on ne parlait pas encore de «*subsidiarité*») à «*l'Europe Nouvelle*» et à «*l'Ordre Nouveau*» voulus par les nationaux socialistes allemands. Il faut dire, qu'à l'époque, la tentation de s'adapter fût grande parmi de nombreux militants de la C.G.T. mais que, fort heureusement, le camarade Léon Jouhaux sut faire preuve de discernement et éviter le pire.

Il nous faut malheureusement constater qu'aujourd'hui, alors qu'à la «*Nouvelle Europe*» succède «*l'Europe de St Benoît*», l'histoire se répète en bégayant... à peine!

C'est ainsi que dans un rapport soumis à un vote dans un récent congrès syndical, on peut lire de bien curieux propos qui expriment une soumission certaine à «*l'ordre nouveau*» devenu, il est vrai, entre temps «*mondial*». Ainsi, est-il écrit:

*«La responsabilité du nouvel ordre mondial sera grande devant l'histoire de l'humanité si les démocraties dites avancées ne prennent pas la mesure du risque d'explosion cataclysmique que génère de tels déséquilibres. Se parer du voile pudique de la «non ingérence» permet pendant ce temps à des gouvernements de parodie d'asservir ou de laisser dépérir des peuples entiers quand il ne s'agit pas d'extermination».*

Comme on peut le constater, l'éminent auteur de ces lignes prétend substituer au «*droit des peuples à disposer d'eux-mêmes*» le «*droit d'ingérence*», fondement de l'ordre mondial. Peut-être aurait-il pu demander leur avis, par exemple, aux Irakiens ou aux Albanais «*bénéficiaires*» du droit d'ingérence!!! Mais ce camarade «*mondialiste*» est également un syndicaliste ... d'où l'affirmation suivante:

*«Seule l'intégration d'une clause sociale dans les règles du commerce mondial permettra de réguler les échanges, en protégeant les travailleurs de toutes les contrées en élevant leur niveau de subsistance et en leur offrant le droit à la dignité. Cette clause sociale devra prévoir l'interdiction du travail forcé, l'interdiction du travail des enfants, l'obligation du repos hebdomadaire et la limite du temps de travail journalier».*

La «*clause sociale*», moyen d'élever le niveau de subsistance et offrant un droit à la dignité! ...On croit rêver! Mais ce n'est pas tout. Après la profession de foi mondialiste, voici une adhésion à l'Europe qui ne manque pas de sel:

*«Face à ce monde anarchique, nous avons sans doute besoin d'une Europe forte et protectrice. En empruntons-nous réellement la voie?».*

«*Europe forte et protectrice*»... Voilà une formule qui n'est pas sans rappeler la glorieuse période du colonialisme... Peut-être s'agit-il, au nom du «*droit d'ingérence*» de réinventer les «*protectorats*»?

Mais peut-on être européen sans s'interroger sur l'avenir incertain de l'Union Européenne? Bien sûr que non:

*«Nous sommes Européens, mais disposer des seuls et intangibles critères de Maastricht comme pers-*

pective d'avenir ne peut suffire à justifier notre adhésion...

*Une Europe sans répartition des richesses faisant une large place au social et aux missions des services publics ne pourrait répondre aux aspirations des travailleurs. En fait, il ne s'agit pas seulement d'assouplir la rigueur des critères de convergence économique mais bien de les compléter par un droit social européen, véritable socle de la construction d'une Europe Sociale, encore plus démocratique et servant de référence à tous les peuples opprimés du monde qui y puiseraient l'espoir, l'inspiration et la force pour avancer vers leur émancipation».*

On remarquera l'allusion à une Europe «*encore plus démocratique*»... Comment peut-on être aveuglé à ce point. Il est vrai que le tiers d'abstentionnistes à la mascarade électorale concoctée par les tenants de la «*pensée unique européenne*», de «*droite*» et de «*gauche*», et mise en œuvre par Jacques Chirac prouve que les électeurs sont de moins en moins dupes de la «*démocratie*» à la sauce vaticane.

Enfin, s'agissant des salaires, notons cette formule que, certes, ne désavouerait pas Nicole Notat: «*Tout devrait être mis en œuvre pour redistribuer les fruits de la croissance au plus grand nombre en commençant par les plus démunis, sacrifiés sur l'autel du développement économique*».

Décidément, ce «*rapport moral*», en réalité «*rapport d'orientation*» pose de redoutables questions, et, il n'est pas sûr, que tous ceux qui l'ont voté, en aient mesuré toutes les conséquences.

Cela étant, force nous est de constater qu'il existe des degrés dans l'esprit de soumission et de collaboration à l'ordre établi. Certains vont plus loin que d'autres. C'est notamment le cas de Jacques Mairé et de Jean Grosset qui, eux, n'hésitent pas à remettre en cause l'existence même de leur propre organisation syndicale!

Mais leur action, pour nocive qu'elle soit, serait-elle possible sans l'étrange complaisance dont certains font preuve à l'égard des «*commissaires européens*» et de leurs collaborateurs français?

**Alexandre HÉBERT.**

-----